



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAR

**Direction
départementale
des territoires
et de la mer
du Var**

Service de l'eau et des milieux
aquatiques

Affaire suivie par :
Corinne FIORENTINO-DAMEME
Téléphone 04 94 46 81 48
Fax 04 94 46 82 09
Courriel : ddtm-sema@var.gouv.fr

Toulon, le 19 juin 2019

Le préfet

à

**EURL SOLAIRE040
52, rue de la Victoire**

75009 PARIS

A l'attention de monsieur Romain VERRON

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement : Demande de prorogation de délai relative à la réalisation d'un parc solaire photovoltaïque de 25 ha, aux lieux-dits « Le Bas Coupeyrègne » et « Le Grand Défends » sur la commune de Sillans-la-Cascade

Référence : SEMA/PAC 981/83-2019-00118

Copie à : Mairie - Hôtel de Ville - Le Château - 83690 SILLANS-LA-CASCADE

Monsieur,

Votre demande de prorogation de délai d'un an adressée au préfet a été enregistrée au guichet unique police de l'eau à la date du 17 mai 2019 sous le numéro identifiant 83-2019-00118 (PAC 981). Veuillez trouver l'arrêté préfectoral de prescriptions spécifiques vous accordant une prorogation d'une année soit jusqu'au 26 mai 2020.

Une copie du présent arrêté sera transmise à la mairie de Sillans-la-Cascade, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. A l'issue de la période d'affichage, le maire en dressera procès-verbal qu'il adressera à la Direction départementale des territoires et de la mer (MISEN).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
Pour Le Directeur départemental des territoires et de la mer,
La chef du service de l'eau et des milieux aquatiques,

Chantal REYNAUD

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre dossier par les agents chargés de la police de l'eau en application du code de l'environnement. Conformément à la loi «informatique et liberté» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent. Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier.

**Adresse postale : Préfecture du Var - DDTM - Boulevard du 112ème Régiment d'Infanterie CS 31209 - 83070 TOULON
CEDEX**

**Accueil du public DDTM : 244 avenue de l'Infanterie de Marine à Toulon
Téléphone 04 94 46 83 83 - Fax 04 94 46 32 50 - Courriel ddtm@var.gouv.fr**